

# ENGAGEMENT SOCIAL, SOLIDAIRE, ECOLOGIQUE ET POUR LA PAIX !

<b>AXE 1 : COHESION SOCIALE, SOLIDARITE ET VIVRE-ENSEMBLE AU SEIN DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE.....</b>	<b>3</b>
• SOUS-AXE 1.1 : ACCOMPAGNEMENT DES PLUS VULNERABLES .....	3
• SOUS-AXE 1.2 : LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS .....	3
• SOUS-AXE 1.3 : INTEGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DES BINATIONAUX .....	3
• SOUS-AXE 1.4 : FAIRE DU CONSULAT OU DE SES DEMEMBREMENTS, UN POINT D'APPUI VISIBLE ET CHALEUREUX .....	3
<b>AXE 2 : ÉDUCATION INCLUSIVE, CULTURE PARTICIPATIVE ET RAYONNEMENT FRANÇAIS.....</b>	<b>4</b>
• SOUS-AXE 2.1 : DEFENSE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE ET AMELIORATION DES BOURSES .....	4
• SOUS-AXE 2.2 : AMELIORATION DU CLIMAT DE CONFIANCE ET DE SERENITE AU LYCEE FRANÇAIS MONTAIGNE.....	4
• SOUS-AXE 2.3 : SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS FLAM ET POLITIQUE CULTURELLE OUVERTE .....	4
• SOUS-AXE 2.4 : LIENS AVEC LES ACTEURS LOCAUX .....	5
<b>AXE 3 : SANTE, PROTECTION SOCIALE ET BIEN-ETRE.....</b>	<b>5</b>
• SOUS-AXE 3.1 : INFORMATION ET LUTTE CONTRE LE NON-RECOURS .....	5
• SOUS-AXE 3.2 : DEFENSE D'UN MEILLEUR ACCES A LA PROTECTION SOCIALE .....	5
• SOUS-AXE 3.3 : ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DU BIEN-ETRE.....	5
<b>AXE 4 : EMPLOI, FORMATION PROFESSIONNELLE ET RAYONNEMENT ECONOMIQUE DE LA FRANCE .....</b>	<b>6</b>
• SOUS-AXE 4.1 : SOUTIEN A L'EMPLOI ET A LA FORMATION .....	6
• SOUS-AXE 4.2 : RENFORCEMENT DE LA PRESENCE ECONOMIQUE FRANÇAISE.....	6
• SOUS-AXE 4.3 : PROMOTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE .....	6
<b>AXE 5 : SERVICE CONSULAIRE DE PROXIMITE MODERNE ET A VALEUR HUMAINE .....</b>	<b>6</b>
• SOUS-AXE 5.1 : SYSTEMATISATION DES TOURNEES ET DES PERMANENCES .....	6
• SOUS-AXE 5.2 : DEFENSE DES GUICHETS PHYSIQUES ET DE LA NUMERISATION INCLUSIVE .....	7
• SOUS-AXE 5.3 : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE.....	7
<b>AXE 6 : SECURITE, PROTECTION DES PERSONNES, APPUI AU DEPART ET ENGAGEMENT CITOYEN .....</b>	<b>7</b>
• SOUS-AXE 6.1 : SECURITE ET RAPATRIEMENT.....	7
• SOUS-AXE 6.2 : APPUI CONCRET AU DEPART .....	7
• SOUS-AXE 6.3 : ACTIONS ASSOCIATIVES, SPORTIVES, HUMANITAIRES ET CULTURELLES .....	7
• SOUS-AXE 6.4 : VISION ECOLOGIQUE ET PROMOTION DE LA PAIX.....	7
<b>LA FRANCE AU TCHAD ! .....</b>	<b>8</b>

# ENGAGEMENT SOCIAL, SOLIDAIRE, ECOLOGIQUE ET POUR LA PAIX !

**N**otre programme, articulé autour de six (6) grands axes et enrichi de sous-axes concrets, se veut à la fois réaliste, opérationnel et ambitieux. Il s'appuie sur les dispositifs existants tout en y ajoutant des innovations de proximité, pensées pour répondre aux réalités du terrain.

Nous portons l'idée d'une communauté française unie, solidaire et rayonnante, pleinement engagée dans un partenariat durable entre la France et le Tchad.

Ce projet de communauté répond aux vulnérabilités vécues au quotidien (précarité, santé, sécurité, complexités administratives, accompagnement au départ) tout en valorisant les forces déjà présentes comme une culture française forte, ouverte et mixte, un tissu associatif dynamique et le rôle essentiel des binationaux comme pont entre nos deux sociétés. Il incarne :

- une France républicaine et inclusive, soucieuse de l'égalité et de la cohésion sociale ;
- une France écologique, attentive à la préservation de l'environnement et à la transition énergétique ;
- une France économiquement responsable, qui favorise et valorise l'entrepreneuriat et les partenariats locaux...

Enfin, le programme s'inscrit dans les priorités tchadiennes qui sont celles de la paix, du développement inclusif et de la protection de l'environnement, pour rendre la présence française au Tchad utile, partenariale et exemplaire.

## **AXE 1 : COHESION SOCIALE, SOLIDARITE ET VIVRE-ENSEMBLE AU SEIN DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE**

*Dans un pays où la dispersion géographique, le coût de la vie élevé et les défis sécuritaires peuvent accentuer le sentiment d'isolement, il est essentiel de renforcer le « nous » français tout en valorisant pleinement la diversité.*

- **Sous-axe 1.1 : Accompagnement des plus vulnérables**
  - ✓ Créer une commission consulaire d'aide d'urgence en charge des situations de précarité et d'isolement, dotée de fonds dédiés et de permanences périodiques.
  - ✓ Mettre en place un réseau d'écoute anonyme disponible 24h/24 via une ligne téléphonique spécifique et des référents locaux formés. Cette commission interviendra rapidement pour apporter un soutien administratif, juridique, financier ponctuel, une aide alimentaire, un suivi psychologique ou une orientation vers des structures adaptées, en tenant compte des réalités locales.
  
- **Sous-axe 1.2 : Lutte contre les violences et discriminations**
  - ✓ Améliorer significativement l'information et l'orientation des victimes de violences conjugales ou de tous genres, grâce à un protocole clair établi avec des associations locales et françaises et les administrations locales ;
  - ✓ Lancer une campagne annuelle « Zéro tolérance harcèlement/discrimination » incluant des ateliers de sensibilisation et des mécanismes de signalement simplifiés et confidentiels. Des formations spécifiques seront proposées aux référents communautaires pour une prise en charge bienveillante et efficace, en particulier pour les femmes et les personnes en situation complexe.
  
- **Sous-axe 1.3 : Intégration des nouveaux arrivants et accompagnement spécifique des binationaux**
  - ✓ Organiser des « journées d'accueil » structurées pour tous les nouveaux arrivants, couvrant les aspects administratifs, juridiques, culturels, sécuritaires et pratiques de la vie quotidienne, en s'appuyant sur l'expérience des plus anciens.
  - ✓ Créer un groupe de travail binational permanent dédié aux situations complexes (droits sociaux, famille binationale, reconnaissance d'identités multiples). Ces journées incluront des visites guidées, des témoignages d'expériences vécues et des modules sur la sécurité, la vie quotidienne et la santé au niveau local.
  
- **Sous-axe 1.4 : Faire du consulat ou de ses démembrements, un point d'appui visible et chaleureux**
  - ✓ Aménager un espace dédié « Maison des Français » au sein du consulat ou de ses démembrements, ouvert plusieurs jours par semaine, pour des rencontres communautaires, un soutien psychologique accessible et des moments de convivialité. Cet espace deviendra un véritable foyer de solidarité et des permanences thématiques.

## AXE 2 : ÉDUCATION INCLUSIVE, CULTURE PARTICIPATIVE ET RAYONNEMENT FRANÇAIS

*L'école française au Tchad et son éducation, représentent bien plus qu'un établissement scolaire. Elles constituent un vecteur essentiel de savoir, de mixité sociale, de transmission des valeurs républicaines et de dialogue avec la société tchadienne.*

- **Sous-axe 2.1 : Défense de l'école française et amélioration des bourses**
  - ✓ Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation académique du Lycée Montaigne et garantir le renforcement continu de la qualité des enseignements dispensés.
  - ✓ Déployer un dispositif d'enseignement à distance appuyé par des solutions de visioconférence, afin d'élargir l'accès des contenus pédagogiques.
  - ✓ Plaider activement pour une augmentation substantielle des bourses scolaires de l'AEFE afin de garantir une réelle mixité sociale, avec une priorité explicite accordée aux familles modestes et aux binationaux ;
  - ✓ Organiser des forums annuels transparents sur les critères et les attributions de ces bourses. Ce qui permettra d'accueillir davantage d'élèves, renforçant le caractère inclusif et républicain du Lycée Montaigne.
  
- **Sous-axe 2.2 : Amélioration du climat de confiance et de sérénité au Lycée Français Montaigne.**
  - ✓ Mettre en place un protocole anti-violence strict et systématique avec des sanctions graduées et transparentes (avertissement, exclusion temporaire ou définitive), ainsi que le signalement automatique aux autorités pour les actes graves afin d'éradiquer toute culture de l'impunité ;
  - ✓ Créer un dispositif d'écoute et de médiation renforcé par le recrutement d'un médiateur scolaire indépendant, une ligne d'écoute confidentielle 24h/24 pour élèves, parents et personnels et ateliers obligatoires de prévention du harcèlement, de la violence, de la gestion des conflits et en faveur du dialogue interculturel.
  - ✓ Instaurer un Conseil de Vie Scolaire élargi et mensuel associant les parents, élèves, enseignants, direction et consulat pour traiter rapidement les tensions et restaurer la confiance.
  - ✓ Développer des actions positives de cohésion : journées « Vivre-ensemble », projets culturels communs et campagnes fortes « Zéro violence au Montaigne ».
  - ✓ Renforcer les moyens humains et techniques avec plus d'assistants d'éducation, l'amélioration de la vidéosurveillance dans les zones sensibles et l'accompagnement psychologique systématique pour les victimes comme pour les auteurs.
  - ✓ Plaider auprès de l'AEFE pour une formation continue des équipes sur la gestion des conflits en contexte multiculturel et en zone d'expatriation.
  
- **Sous-axe 2.3 : Soutien aux associations FLAM et politique culturelle ouverte**
  - ✓ Augmenter et sécuriser durablement les subventions aux associations FLAM (Français Langue Maternelle) ;

- ✓ Créer un festival annuel ambitieux « Cultures françaises et tchadiennes en dialogue », mêlant théâtre, musique, arts visuels et sport, entièrement accessible et participatif. Ce festival, décentralisé lorsque possible, favorisera les créations communes et rendra la culture française vivante et partagée par le plus grand nombre.
- **Sous-axe 2.4 : Liens avec les acteurs locaux**
  - ✓ Développer des partenariats structurés entre les écoles françaises et les établissements tchadiens (échanges d'élèves, formations croisées d'enseignants) et promouvoir une culture accessible via des ciné-clubs, des bibliothèques de quartier et des ateliers ouverts au public. Ces initiatives consolideront les ponts éducatifs et culturels pour le rayonnement de la France sur le moyen et long termes.

## AXE 3 : SANTE, PROTECTION SOCIALE ET BIEN-ETRE

***Face aux complexités administratives des dispositifs français et aux risques sanitaires spécifiques du contexte tchadien, il faut garantir un accès concret et humain aux droits pour tous les compatriotes, y compris en situation transfrontalière.***

- **Sous-axe 3.1 : Information et lutte contre le non-recours**
  - ✓ Lancer des campagnes d'information claires, régulières et multicanales sur la Caisse des Français de l'Étranger (CFE), la Protection Universelle Maladie (PUMA) et les droits lors d'un retour en France ;
  - ✓ Créer des permanences dédiées, pour accompagner les situations de délais excessifs, de ruptures de droits ou de non-recours. Des guides simplifiés et des webinaires périodiques rendront ces informations directement actionnables.
- **Sous-axe 3.2 : Défense d'un meilleur accès à la protection sociale**
  - ✓ Plaider au niveau national pour une simplification effective des parcours transfrontaliers et la mise en place d'un fonds d'urgence santé dédié aux expatriés vulnérables. Ce fonds permettra de couvrir rapidement les situations médicales critiques non prises en charge.
- **Sous-axe 3.3 : Accompagnement global du bien-être**
  - ✓ Intégrer des ateliers de prévention réguliers sur le stress expatrié, les maladies tropicales et la gestion du climat ;
  - ✓ Etablir des partenariats avec des structures de santé locales de qualité reconnues. Ces actions holistiques amélioreront la qualité de vie quotidienne de la communauté.
  - ✓ Organiser des rencontres à caractère convivial et culturel, destinées à renforcer la cohésion sociale et à maintenir le lien au sein de la communauté française.

## AXE 4 : EMPLOI, FORMATION PROFESSIONNELLE ET RAYONNEMENT ECONOMIQUE DE LA FRANCE

*La communauté française regorge de compétences et d'expériences précieuses qu'il faut valoriser tout en favorisant un partenariat économique local équitable et mutuellement bénéfique.*

- **Sous-axe 4.1 : Soutien à l'emploi et à la formation**
  - ✓ Créer un forum annuel « Emploi & Formation France-Tchad » proposant des ateliers de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), de reconversion et de mise en relation directe entre PME françaises et tchadiennes. Ce forum deviendra un rendez-vous incontournable pour dynamiser les carrières.
- **Sous-axe 4.2 : Renforcement de la présence économique française**
  - ✓ Accompagner activement l'installation et le développement de PME/PMI françaises dans un cadre de partenariat gagnant-gagnant (joint-venture, transfert de compétences, embauche locale prioritaire, responsabilité sociétale...);
  - ✓ Créer ou renforcer un club d'entrepreneurs franco-tchadiens dynamique pour organiser des missions de prospection et des rencontres régulières.
- **Sous-axe 4.3 : Promotion de la formation professionnelle**
  - ✓ Développer des modules de formation certifiants en partenariat avec les chambres de commerce locales, axés sur les secteurs porteurs comme le numérique, les énergies vertes et l'agriculture résiliente, l'élevage, les métiers. Ces formations seront ouvertes aux jeunes français et aux jeunes Tchadiens, favorisant l'insertion durable.

## AXE 5 : SERVICE CONSULAIRE DE PROXIMITE MODERNE ET A VALEUR HUMAINE

*Le consulat doit être perçu comme un service proche, efficace, accessible et non comme une administration distante, surtout dans un pays vaste et parfois difficile d'accès.*

- **Sous-axe 5.1 : Systématisation des tournées et des permanences**
  - ✓ Organiser des tournées consulaires trimestrielles dans les principales villes (Moundou, Sarh, Abéché, etc.) et des permanences physiques et en ligne mensuelles. Ces tournées permettront de traiter les demandes sur place et de limiter les déplacements coûteux vers N'Djamena.

- **Sous-axe 5.2 : Défense des guichets physiques et de la numérisation inclusive**
  - ✓ Maintenir et améliorer les guichets physiques tout en développant progressivement FranceConnect et les outils numériques ;
  - ✓ Organiser des ateliers pratiques réguliers sur les listes électorales, les identités numériques et les démarches en ligne. La numérisation sera accompagnée pour éviter toute forme d'exclusion.
  
- **Sous-axe 5.3 : Accompagnement personnalisé**
  - ✓ Mettre en place un guichet unique « une seule demande » pour simplifier radicalement toutes les démarches administratives, offrant un suivi individualisé et humain.

## AXE 6 : SECURITE, PROTECTION DES PERSONNES, APPUI AU DEPART ET ENGAGEMENT CITOYEN

*Assurer la protection de toutes et de tous, en promouvant une France écologique, pacifique et solidaire, pleinement engagée aux côtés du Tchad.*

- **Sous-axe 6.1 : Sécurité et rapatriement**
  - ✓ Renforcer les dispositifs de veille, d'information et d'évacuation ;
  - ✓ Elaborer et actualiser annuellement un plan d'urgence en étroite coordination avec les autorités tchadiennes. Des exercices réguliers et une communication proactive seront mis en œuvre.
  
- **Sous-axe 6.2 : Appui concret au départ**
  - ✓ Accompagner les retraités et les personnes envisageant un retour avec des permanences spécialisées (logement en France, réinsertion professionnelle, calcul précis des trimestres cotisés à l'étranger, correction des injustices de pensions) et un guide personnalisé actualisé. Un service dédié traitera ces dossiers sensibles avec rigueur.
  
- **Sous-axe 6.3 : Actions associatives, sportives, humanitaires et culturelles**
  - ✓ Soutenir et fédérer les associations via un fonds de micro-subventions et un calendrier commun d'événements ouverts. Ce fonds encouragera les projets citoyens, sportifs et humanitaires, renforçant les liens au sein de la communauté et avec la société tchadienne.
  
- **Sous-axe 6.4 : Vision écologique et promotion de la paix**
  - ✓ Lancer un « Pacte vert des Français au Tchad » pour soutenir des initiatives concrètes de préservation de l'environnement et de transition écologique (reforestation, énergies renouvelables, agriculture durable) en partenariat local ;
  - ✓ Appuyer activement les initiatives de paix (dialogue intercommunautaire, soutien aux processus nationaux). Ces actions renforceront les liens France-Tchad sur un pied d'égalité et de responsabilité partagée.

Ce programme, profondément ancré dans la réalité du terrain tchadien et tourné vers un avenir partagé, est celle de la proximité. Il est engagé, visionnaire et à l'écoute des Français au Tchad.

Il transforme les défis en opportunités concrètes de cohésion, de rayonnement républicain et de partenariat durable, respectueux entre la France et le Tchad.

## LA FRANCE AU TCHAD !

Le Tchad, vaste pays enclavé au cœur de l'Afrique centrale, traverse une période de fragilité structurelle persistante malgré quelques signaux de consolidation économique.

Son Indice de Développement Humain (IDH) reste parmi les plus bas au monde, à 0,394, plaçant le pays au 189e rang sur 193.

La pauvreté touche environ 42 à 44 % de la population, avec un taux d'extrême pauvreté autour de 29,7 % à 35 %, affectant plus de 5 millions de personnes.

La démographie est particulièrement dynamique avec une population estimée à plus de 18 millions d'habitants, très jeune (plus de 50 % de moins de 15 ans), majoritairement rurale (environ 75 %), et une croissance soutenue qui exerce une pression constante sur les ressources limitées.

L'économie repose essentiellement sur le pétrole, l'agriculture pluviale et l'élevage extensif. Elle affiche une croissance modérée (autour de 3,8 % à 4,3 % selon les projections et données récentes), mais celle-ci profite peu aux populations les plus pauvres en raison d'un contexte économique largement informel et de fortes inégalités.

L'agriculture, pilier pour la majorité des Tchadiens, reste hautement vulnérable aux chocs climatiques (modes de production, sécheresses, inondations, invasions acridiennes...), entraînant une insécurité alimentaire récurrente qui touche environ 11 % de la population en phase critique. L'afflux massif de réfugiés soudanais, plus de 700 000 à 900 000 nouveaux arrivants depuis 2023, portant le total à environ 1,5 million de réfugiés et demandeurs d'asile, accentue dramatiquement les tensions sur les services sociaux, l'accès à l'eau, la nourriture et les terres dans les provinces de l'Est (Ouaddaï, Sila, Wadi Fira, Ennedi-Est). Cet afflux, combiné à plus de 200 000 retournés tchadiens, pèse lourdement sur les finances publiques et les communautés d'accueil déjà fragiles.

Sur le plan sécuritaire, des menaces persistent comme les violences résiduelles et attaques de groupes extrémistes armés (Boko Haram) dans la région du Lac Tchad et certaines provinces. Des tensions intercommunautaires sont observées dans le Sud, des débordements de la crise soudanaise à l'Est.

L'enclavement géographique et les infrastructures limitées compliquent encore la vie quotidienne et les échanges.

Culturellement, le Tchad constitue un riche carrefour multiethnique (plus de 250 groupes ethniques) et multiconfessionnel (islam majoritaire au Nord, christianisme et animisme au Sud), avec le français et l'arabe comme langues officielles.

La francophonie y demeure vivante, ancrée dans l'administration, l'éducation et les échanges quotidiens, offrant un terrain favorable aux liens culturels avec la France.

Le mode de vie des Français établis au Tchad varie selon les profils. Ils représentent légèrement plus d'un millier d'inscrits au registre consulaire, formant une communauté restreinte mais active et engagée. À N'Djamena, beaucoup vivent dans des enclaves relativement sécurisées avec des logements modernes et coûteux (à partir de 500 €/mois), souvent protégés par des gardes 24h/24 en raison du contexte sécuritaire. D'autres optent pour une immersion plus profonde via leur activité professionnelle ou associative.

La communauté rassemble des diplomates et agents de l'État, des enseignants au Lycée Français Montaigne, un établissement qui scolarise une majorité d'élèves tchadiens, favorisant naturellement une mixité sociale et culturelle, des volontaires internationaux avec France Volontaires qui y déploie une vingtaine de personnes pour des échanges réciproques équilibrés, des entrepreneurs et experts dans l'humanitaire, l'énergie, les services ou le développement, ainsi que de nombreux binationaux.

Les binationaux, sont des Français disposant également de la nationalité tchadienne ou d'autres pays, jouent un rôle essentiel de pont culturel et social. Grâce à leurs réseaux familiaux, matrimoniaux, linguistiques et professionnels. Ils bénéficient souvent d'une meilleure intégration locale et d'une compréhension fine des réalités tchadiennes.

Cependant, ils font face à des situations administratives complexes comme la gestion des droits sociaux transfrontaliers, la reconnaissance des périodes travaillées à l'étranger pour les pensions, les questions d'identité et de transmission aux enfants.

Globalement, l'intégration des Français est satisfaisante sur les plans professionnel et associatif, mais elle reste fragile pour les personnes vulnérables qui sont souvent isolés, victimes de violences conjugales, des retraités en précarité ou de nouveaux arrivants confrontés au coût élevé de la vie, à l'éloignement et à la nécessité de vigilance sécuritaire constante.

Les nouveaux venus ont particulièrement besoin d'un accompagnement renforcé pour éviter l'isolement dans ce contexte exigeant.

Les relations France-Tchad ont connu une phase de rupture entre 2024 et 2025, marquée notamment par le départ des troupes françaises en janvier 2025, mettant fin à une présence militaire historique. Une réconciliation majeure est intervenue en janvier 2026 avec la visite du président Mahamat Idriss Déby à l'Élysée, où les deux chefs d'État ont acté une « nouvelle page » et l'ambition d'un « partenariat revitalisé ».

Ce tournant privilégie désormais un engagement économique équilibré, des investissements mutuellement bénéfiques, l'aide humanitaire et au développement avec des contributions françaises récentes d'environ 11,5 Millions d'euros, la coopération culturelle et écologique, ainsi que le soutien aux processus de paix régionale (crise soudanaise, stabilité sahélienne).

La France y voit un partenaire stratégique pour la stabilité de l'Afrique centrale et le rayonnement de la francophonie, sur un pied d'égalité et sans paternalisme.

Dans ce contexte de fragilité tchadienne persistante, d'afflux humanitaire massif et de rééquilibrage des relations bilatérales vers un partenariat moderne, la communauté française au Tchad a besoin d'un représentant élu qui renforce sa cohésion interne, protège ses membres les plus vulnérables et la projette comme une actrice positive d'un partenariat solidaire, inclusif et durable avec le Tchad.